

La catéchèse dans notre secteur pastoral

L'équipe de la catéchèse propose à tous les enfants de notre secteur pastoral désirant découvrir Jésus de se retrouver. Cette équipe est constituée de dix animateurs et de parents accompagnateurs. Ce sont des personnes qui sont formées par le service diocésain de la catéchèse de Pontoise au parcours « Seigneur tu nous appelles ». Si vous avez de la disponibilité pour nous aider soit ponctuellement, soit de façon plus régulière, vous pouvez en parler aux animateurs.

Nous avons une pédagogie et un programme adaptés en fonction de l'âge de l'enfant.

Cette année, nous accueillons 80 enfants du CE1 au CM2 (7-10 ans). Nous avons six groupes pour la catéchèse répartis sur trois jours de la semaine et trois villages :

Un groupe d'enfants âgés de 7 ans, le samedi matin à Magny-en-Vexin avec huit enfants, une animatrice et un parent accompagnateur.

Cinq groupes d'enfants de 8 à 10 ans. Ces derniers se répartissent comme suit :

- Deux groupes le mardi soir, un à Magny-en-Vexin accueillant 23 enfants avec deux animatrices et un parent accompagnateur. Un autre à Villers-en-Arthies accueillant six enfants avec une animatrice et un parent accompagnateur.
- Un groupe le mercredi après-midi à Magny-en-Vexin accueillant 13 enfants avec une animatrice et un, deux ou trois parents accompagnateurs.
- Deux groupes le samedi, un le matin à Magny-en-Vexin accueillant 23 enfants avec deux animateurs et un à deux parents accompagnateurs, un autre groupe à Bray-et-Lü l'après-midi avec sept enfants et deux animateurs.

Les problèmes que nous rencontrons sont le passage des enfants de l'Éveil à la Foi au groupe CE1 (dix enfants étaient inscrits l'année dernière à l'Éveil à la Foi seulement quatre sont revenus et six autres se sont inscrits) et les enfants ayant reçu un sacrement (Baptême ou Eucharistie) environ 15% des enfants. Ces enfants ne reviennent pas pour poursuivre la catéchèse ou font une « pause » d'un an.

Nous avons souhaité augmenter progressivement le nombre de séances pour les enfants passant de cinq séances par an pour l'Éveil à la Foi (4-6 ans) à une séance par mois pour les enfants en CE1 (7 ans) et deux séances par mois pour les enfants de CE2 au CM2 (8-10 ans).

Laure
article de l'Écho des Vallées n°117 d'avril-mai-juin 2017